

## **DEC151611DAJ**

Décision portant fin de fonctions et nomination de Mme Chantal Khan-Malek aux fonctions d'adjointe au directeur pour l'Europe bilatérale à la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI)

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100175DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la DERCI ;

**Vu** la décision DEC140663DAJ du 5 mars 2014 portant nomination de Mme Chantal Khan-Malek aux fonctions d'adjointe au directeur pour l'Asie et l'Océanie à la DERCI ;

**Vu** la proposition du directeur de la DERCI ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Il est mis fin aux fonctions de Mme Chantal Khan-Malek, adjointe au directeur pour l'Asie et l'Océanie à la DERCI, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Art. 2.** – A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, Mme Chantal Khan-Malek est nommée aux fonctions d'adjointe au directeur pour l'Europe bilatérale à la DERCI.

**Art. 3.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 septembre 2015

Alain Fuchs

